



**Centre d'instruction et d'information des
réserves de l'Armée de l'Air et de l'Espace**

CIIRAAE 117 - Paris

Formation militaire initiale des réservistes (FMIR) de l'Armée de l'Air et de l'Espace

[Document mis à jour le 4 oct. 2023]

La FMIR est le dispositif de formation initiale qui permet aux citoyens volontaires, issus du civil, d'intégrer la réserve opérationnelle de l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Elle se compose de deux phases distinctes :

- 1/ Phase de formation militaire générale (durée 12 jours)
- 2/ Phase de formation à la protection-défense (durée 12 jours).

En fonction des bases aériennes, mais aussi des contraintes logistiques ou opérationnelles du moment, ces deux phases peuvent être consécutives ou disjointes (ex : phase 1 durant les vacances de printemps et phase 2 en période estivale).

Elles sont généralement programmées durant les vacances scolaires.

La formation militaire initiale comprend des cours théoriques (éducation militaire, topographie, armement...), des activités sportives (course d'orientation, marche de nuit, footing, natation*...) et des activités militaires (tir, techniques d'intervention opérationnelle rapprochée, rallye de synthèse...).

Durant ces périodes de formation, les stagiaires sont soumis aux règles de discipline en vigueur dans les armées.

**savoir nager est obligatoire pour intégrer la réserve opérationnelle*

La réussite aux deux phases de la FMIR est obligatoire pour obtenir le certificat d'aptitude à un emploi de réserviste et être affecté dans une unité de l'Armée de l'Air et de l'Espace.



Crédit Photo : CABA 117

Remarque : le cursus de formation précédemment décrit est LE parcours normal et conventionnel des volontaires issus du civil.
Dans certains cas spécifiques, et selon des modalités très particulières, certains candidats peuvent être orientés vers un cursus spécifique.

Conditions d'accès à la FMIR:

- **Avoir la nationalité française ;**
- **Être âgé au minimum de 17 ans révolus ;**
- **Être médicalement apte ;**
- **Justifier d'un certificat de recensement ;**
- **Pour les candidats mineurs, une autorisation des deux parents est obligatoire.**

Les personnes trop jeunes pour s'inscrire à la FMIR [16-17 ans] peuvent se porter candidates à une préparation militaire d'une durée de 7 jours. La préparation militaire Air est ouverte aux volontaires du SNU qui souhaiteraient effectuer leur mission d'intérêt général au sein de l'Armée de l'Air et de l'Espace.



Qui sommes-nous ?

Le CIIRAAE 117 est une unité de l'Armée de l'Air et de l'Espace basée à l'École militaire (Paris VIIème).



Cette unité est chargée de la formation initiale, puis de l'entraînement et du maintien en condition des réservistes opérationnels de l'Armée de l'air et de l'espace affectés en région parisienne.

Le CIIRAAE assure également une mission de diffusion de l'information relative à l'Armée de l'air et à la défense nationale auprès des réservistes, des correspondants *Défense* des collectivités territoriales, de l'Éducation nationale, ...

En cas de besoin, les instructeurs et les réservistes affectés au CIIRAAE concourent à la protection des sites relevant du Ministère des Armées (les bases aériennes, par exemple) et à la protection du territoire national.

À noter : le CIIRAAE de Paris organisera une réunion d'information sur la réserve suivie d'entretiens de sélection pour la FMIR 2024, le **25 novembre 2023** (date à confirmer).

Contact : fa117-ciiraa-incorporation.chef.fct@intradef.gouv.fr